

EDUCATION A LA SEXUALITE EN MILIEU SCOLAIRE

Mouvement d'éducation populaire, Le Planning Familial agit pour le droit à l'information et à l'éducation permanente en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle.

Il inscrit ses interventions en milieu scolaire dans le cadre de la CIRCULAIRE N°2018-111 DU 12-09-2018 sur « L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées ».

Ses actions intègrent :

- **des connaissances biologiques et physiologiques sur le corps dans une démarche de réduction des risques liés à la sexualité (grossesses non prévues, infections Sexuellement Transmissibles, violences...),**
- **l'identification des structures et personnes « ressources » permettant l'accès aux droits en matière de santé sexuelle (Centres de Planification ou d'Éducation Familiale, infirmière-s scolaires...),**
- **une réflexion sur les dimensions sociales de la sexualité (stéréotypes et assignations de genre, rapports inégaux entre les femmes et les hommes, stigmatisation de l'homosexualité...)**
- **une approche positive et globale des questions de sexualités qui s'appuie sur les dimensions de plaisir et de consentement.**

Objectifs

- Lutter contre les rapports sociaux inégalitaires entre les sexes en questionnant les stéréotypes de genre* ;
- Informer sur les questions de sexualité et de vie affective, les droits des femmes et des hommes en matière de santé sexuelle ;
- Favoriser l'autonomie et la responsabilité des jeunes en donnant accès aux moyens de réduction des risques sexuels ;
- Repérer les lieux et les personnes « ressources » accessibles aux mineur-es comme aux majeur-es concernant leurs questions sur la sexualité



* Pour faire de l'égalité une réalité, il faut agir sur les représentations. C'est là que le « genre » entre en jeu. De la même manière que la lutte contre le racisme passe non seulement par la loi mais aussi par l'éducation, les discriminations et les inégalités basées sur le sexe doivent être combattues depuis la petite enfance.

Savoirs-faire et engagements

- Les interventions scolaires sont menées par des animateur-trices du Planning Familial formé-es à l'écoute et aux techniques d'animation ;
- Les animateur-trices garantissent des interventions fondées sur des valeurs humanistes de tolérance et de liberté, de respect de soi, d'autrui et d'égalité entre les sexes, ainsi qu'une stricte neutralité dans les domaines religieux et politiques ;
- L'évaluation de la qualité et de l'impact des interventions peut nécessiter la remise de questionnaires aux élèves ;
- Un bilan écrit des interventions, garantissant l'anonymat des jeunes participant-es, pourra être remis à l'établissement scolaire.



Contenu des interventions

L'équipe du Planning Familial privilégie des techniques pédagogiques permettant l'expression, l'échange de points de vue et l'animation de débats, issues des approches de l'éducation populaire.

Celles-ci peuvent s'adapter aux besoins repérés du public et aux demandes spécifiques des établissements.

Déroulé type d'une séance

- Présentation de l'intervention et des animateur-trices : contexte légal et règles de fonctionnement. Une attention particulière est apportée à la liberté d'expression, ainsi qu'au respect de la confidentialité des échanges ;
- Discussions, explications et réflexions basées sur l'identification des risques et bénéfices en matière de sexualité, la notion de consentement ainsi que les connaissances des jeunes concernant les dispositifs « ressources » qui leur sont accessibles ;
- Participation active des élèves grâce à des techniques d'animation telles que le « débat mouvant », l'analyse de supports vidéo, le brainstorming, les questions anonymes préalablement préparées, les mises en situation, etc ;
- Possibilité de mise à disposition gratuite d'outils de réduction des risques sexuels (préservatifs, brochures d'information, etc.).

Quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2020/2021, toujours impactée par l'épidémie de COVID-19, le Planning Familial 45 a animé :

- 103 interventions d'éducation à la sexualité ;
- auprès de 2439 élèves ;
- au sein de 19 établissements scolaires du Loiret (dont 15 collèges et 3 lycées et 1 CFA).



Le Planning Familial est une association féministe qui prend en compte toutes les sexualités, lutte pour une société plus juste fondée sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité et la laïcité.

Il informe sur la contraception, la grossesse, l'avortement; les Infections Sexuellement Transmissibles, les orientations sexuelles, les violences, le désir, le plaisir.